

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique

Autres

51031

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2091

Société :

Actif Pensionné(e)

Autre : Venise

Nom & Prénom : DINA BEN MAMAR

Date de naissance : 23.57

Adresse : 64, Rue Imarhan Al Harounia
CASA

Tél. : 0669 3732 31

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14/11/69

Nom et prénom du malade : Béchir Oulad Ali Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

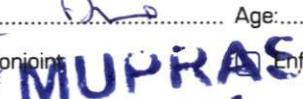
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 7/11/2020

Signature de l'adhérent(e) :





ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/10	h			Dr. Abdesslam SEBILI Cardiologue 33, Bd. 11 Janvier - Casablanca Tél. 0522 44 15 81 - 0522 31 57 70

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Universitaire 33, Bd. 11 Janvier - Casablanca Tél. 0522 44 15 81 - 0522 31 57 70	03/11/10	261.60
002 056 753		

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

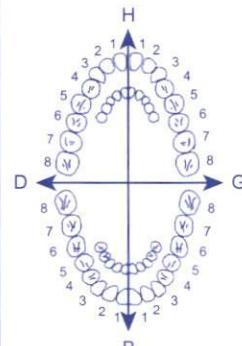
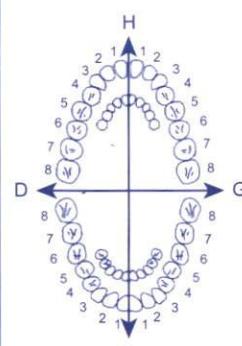
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins,

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H 25533412 00000000 35533411	D 00000000 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

عيادة تشخيص و الاستكشاف لأمراض القلب والشرايين

Cabinet de Consultation et d'Exploration Cardio Vasculaire

Dr. Abdesselam SEBTI
 Cardiologue
 Diplôme de la Faculté de Médecine
 de Toulouse - France



الدكتور عبد السلام السبتي
 اختصاصي في أمراض القلب
 خريج كلية الطب بتوولوز - فرنسا

Casablanca, le 03/11/2022

Mr. Rachid Gammoudi

LOT: 201923
 EXP: 01/22

55.50 Conpuls (S)

Lot n° :
 EXP :
 PPV : 55DH50

41.86 Avlocardyl 100 mg

AVLOCARDYL 400 MG
 CP SEC 850
 PER. 06/2023
 P.P.V. : 41DH80
 6 118000 010227

136.60 Monitors (S)

Cardiaspirine 100 mg/30cpr
 Acide acetylsalicylique
 P.P.V. : 27,70 DH
 Bayer S.A.
 6 118001 090280

27.00 Cetek - aspirin 100

Cardiaspirine 100 mg/30cpr
 Acide acetylsalicylique
 P.P.V. : 27,70 DH
 Bayer S.A.
 6 118001 090280

261.60

Dr. Abdesselam SEBTI
 Cardiologue
 33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel)
 Bd. 11 Janvier - CASABLANCA
 Tel: 0522 44 75 81 - 0522 31 57 70

E-mail : drsebti@hotmail.com

05 22 44 75 81 / 05 22 31 57 70 - الهاتف: ع : 33، زنقة اليمن - شارع 11 ينayer - الدار البيضاء

33, Rue du Yamen (ex. Soldat Jouvencel) - Bd. 11 Janvier - Casablanca - Tél. : C. : 05 22 44 75 81/05 22 31 57 70

UT.AV : 136.60
 P.P.V.
 LOT N° :

136,60